



Probleme de partage des frais de route .

Par **Dauphin41**, le **19/09/2012** à **18:40**

Bonjour,

Je voudrais connaître les droits légaux concernant la distance qui rentre en compte pour le partage des frais de route .

Je m'explique j'habite à 170 km de la résidence de la mère de mon fils ; et elle ne veut pas partager les frais ni même faire la moitié du chemin .

Quel sont mes droits et les siens ? .

Merci .

Cordialement !

Par **cocotte1003**, le **19/09/2012** à **19:34**

Bonjour, vos droits sont ceux indiqués dans le dernier jugement. Si vous souhaitez changer les choses il va vous falloir une bonne raison et, il faut saisir le jaf, cordialement